



D É P A R T E M E N T D E S A L P E S - M A R I T I M E S

Assemblée Départementale du 8 décembre 2018
Intervention Madame Marie-Louise GOURDON
Présidente du groupe socialiste et écologiste
Budget Primitif 2018

Monsieur Le Président,
Mes chères et chers collègues,

Le budget que vous nous présentez aujourd'hui est le premier à votre main.
Nous en avons apprécié la tournure factuelle, et la tonalité plus consensuelle

Nous nous trouvons pour cette année 2018 devant un budget qui apparaît très contraint, en baisse, de 1% par rapport à l'an dernier.

A mi-mandat, nous avons l'impression d'être face à un budget de transition, un budget d'attente.

D'attente de quoi?

Peut-être de décisions politiques, nationales et locales, qui vont décider de l'avenir de notre Département?
Décisions qui pourraient modifier les cartes des territoires et des enjeux politiques.

Ainsi, quid des annonces du Président Macron sur l'évolution des collectivités ?

Il a dit qu'il laisserait faire les élus entre eux pour prendre des décisions.

Alors en effet plusieurs hypothèses se profilent à l'horizon.

1- La métropolisation complète du Département, absorbé par la Métropole niçoise?

Nous avons déjà, lors de la création de la Métropole en 2012, alerté sur le danger potentiel de la transformation du Département en métropole. Et voté fermement contre cette création.

Pourtant, tous, de la majorité, vous étiez défenseurs enthousiastes de cette création.

Aujourd'hui, nous considérons toujours cette hypothèse comme extrêmement négative et nous nous y opposerions si elle se présentait.

2- Deuxième hypothèse, Le transfert de toutes les compétences départementales à la métropole sur son territoire? Le Processus est déjà entamé avec les routes, et certaines parties de la compétence sociale comme la prévention spécialisée et Le FSL, Le FDAJ. (Fonds d'intervention pour la jeunesse)

3- Autre hypothèse d'évolution territoriale, la création d'un pôle métropolitain à l'ouest, voire nord-ouest, avec Cannes Grasse Antibes et peut-être Cians-Var? un peu le pendant de la métropole, étiré du nord au sud avec un niveau d'intégration moindre, s'occupant des déchets et des déplacements, hypothèse à laquelle nous sommes totalement favorables.

En même temps, d'autres compétences départementales importantes sont déjà transférées à la région :
Les transports en commun routiers, les transports scolaires, les déchets, l'économie.

Fort heureusement, par conventions, nous avons pu en garder une partie pour mieux répondre aux besoins de la population.

À ce rythme là, le Département pourra-t-il garder vie sur son territoire ?

Et bien emparons-nous de son destin !

Il appartient au département de défendre notamment cette compétence capitale qu'est le social, c'est à dire le bien-être de nos populations : La question des personnes âgées, du handicap, des jeunes, des familles,

des femmes, de la petite enfance, des crèches, des défavorisés, c'est la vie quotidienne de nos habitants qui est en jeu !

Nous sommes des élu-es et des élus très motivé-es, cela se voit dans les commissions et sur le terrain. Et nous avons des services compétents et mobilisés. Alors, soyons offensifs pour défendre les compétences essentielles du Département, le social et l'éducation et leur donner encore plus de sens.

N'attendons pas que le Département réduit à peau de chagrin disparaisse compétence après compétence !

Puisque le Président de la République a dit qu'il faisait confiance aux élu-es et bien montrons notre détermination à conserver le Département avec un haut niveau de qualité et des compétences de proximité essentielles à nos concitoyens!

Monsieur Le Président, nous vous suivrons si vous menez ce combat. Et si j'insiste, c'est parce qu'il faut arrêter de laisser ces décisions se prendre à quelques uns, ailleurs, alors que nous sommes toutes et tous concernés et capables de réfléchir à l'avenir de notre Département. C'est maintenant que ça va se passer. Les citoyens ont montré leur attachement à la proximité, ils nous soutiendront.

Je reviens au budget.

A l'image du Département qui est sous pression, son budget est sous l'effet de fortes contraintes :

-au niveau National avec la contribution aux fonds de péréquation et la baisse des dotations,

- Mais aussi au niveau Départemental, du fait essentiellement de notre **endettement** qui, malgré les efforts réalisés par votre prédécesseur, demeure à un niveau encore très élevé.
- L'encours s'élève à 812.6 M€, soit 750 € / habitant, pour une moyenne de 498 € par habitant dans les départements de même importance.

Je note au passage que contrairement à la demande de la Chambre Régionale des Comptes, vous n'avez toujours pas consolidé l'encours du département, avec l'encours de la dette qui a été transférée à la Métropole en 2012 mais que nous continuons à payer. ?

Nous avons peu d'épargne, peu d'autofinancement, pour compenser.

Nous dépendons complètement des **Droits de mutation**.

Force ou fragilité, selon la conjoncture économique. Et nous venons de la connaître catastrophique. Et fort opportunément, en 2013, je vous le rappelle, Le gouvernement Hollande nous a permis d'en augmenter le taux pour compenser la hausse des Aides sociales d'insertion, comme le RSA

Aujourd'hui, conjoncture plus favorable, ils remontent.

Ainsi, sur le BP 2018, les droits de mutation représentent 36% des recettes d'investissement, 467 Millions € !

Sous l'effet conjugué de tous ces éléments, le département est réduit à gérer la pénurie.

Comment le fait-il ? Ce n'est pas un exercice facile, nous le connaissons tous dans nos communes et les intercommunalités, et c'est cette question des choix budgétaires qui marque une politique.

Ainsi nous remarquons que dans les 1 080 M€ de dépenses de fonctionnement, il n'y a pas de hausse des allocations sociales, nous y reviendrons car nous cherchons encore par quel coup de baguette magique il y aurait moins de bénéficiaires du RSA et moins de personnes âgées bénéficiaires de l'APA !

Alors, j'en viens au point central de mon intervention, Le volet social qui est notre compétence principale, et qui, avec 531 Millions€, représente 38% de notre budget total : .

C'est exactement le même montant qu'en 2017, à périmètre égal !...sans augmentation aucune malgré l'augmentation de la pauvreté, du vieillissement et de la dépendance.

Regardons de plus près :

Pour les Personnes âgées, le budget de fonctionnement est exactement identique à celui de l'an passé.

On s'étonne, tout au long du rapport, on ne parle que d'améliorations et pourtant elles n'ont aucune traduction budgétaire. On nous annonce l'augmentation de la valeur du point GIR qui sert à calculer le niveau de prise en charge des personnes dépendantes en établissements, cette valeur est de 5.68 €, elle passera à 6€. C'est une bonne nouvelle.

Elle est la bienvenue pour les personnes. Et pourtant le budget n'augmente pas!

A l'occasion de l'examen de ce dossier, nous avons découvert que la valeur du point GIR varie en France de 5.68 € à 9.47€ avec une moyenne de 7€.

Parmi les départements français ayant publié la valeur de leur point GIR, c'est notre Département qui est le plus bas.

Si le point augmente sans faire augmenter le budget, cela veut-il dire qu'il y aurait moins de bénéficiaires? Ou moins de besoins? Nous n'avons pas trouvé la réponse dans les rapports.

Sur le RSA, même phénomène, le montant inscrit est exactement le même qu'au BP 2017 alors qu'il a fallu ajouter 2 M€ dans le courant de l'année 2017.

Vous annoncez une importante baisse du nombre de bénéficiaires qui s'élève aujourd'hui à 23 116 exactement. Nous avons du mal à le croire.

Nous lisons dans le rapport Départemental d'insertion, que le chômage a augmenté de 6,3% dans le Département entre 2014 et 2017 et que nous comptons 71 300 chômeurs.

Le taux de bas revenus est de 18,7%, contre 16% au national. Le rapport pointe un nombre croissant d'allocataires de minima sociaux RSA, CMU, ASS (allocation de solidarité spécifique).

Pour 100 demandeurs d'emplois, il y a 32 bénéficiaires du RSA, soit le plus faible ratio parmi les départements de plus d'un million d'habitants. Comment expliquer ce niveau ?

Alors à quoi serait due cette baisse du nombre de bénéficiaires ? Les contrôles ont radié et sanctionné 300 fraudeurs réels. Très bien.

Mais ils ont prononcé 4 500 suspensions, dont 60% sont définitives, soit 2 700 radiations de gens qui disparaissent dans la nature ou plutôt des compteurs.

En 2016 le nombre de suspensions était de 3400. En 2017, 4500. Soit 1 100 suspensions de plus !

Que sont devenus ces 2 700 radiés ? **S'ils sont éligibles au RSA, ils ont droit au RSA. Nous ne faisons pas l'aumône, nous appliquons la loi.**

Plus positivement, les services nous ont expliqué leur travail, et leur engagement auprès des personnes ne fait pas l'ombre d'un doute. Qu'ils soient félicités et remerciés pour cela. La gestion de la politique d'insertion est bonne avec des dispositifs innovants. Mais au final, 14% des personnes au RSA prises en charge en début d'année sortent avec un emploi la même année.

Le volet **handicap est stable** aussi, avec des actions et des prises en charge de grande qualité.

Sur le volet enfance familles et jeunes, nous le savons, le nombre de jeunes mineurs étrangers non accompagnés progresse fortement.

Le Foyer de l'Enfance est saturé et le département tente de trouver des solutions d'accueil alternatives. Là-dessus pas de problème, on nous parle de colocations, de parrainage, toutes les voies peuvent être explorées. Cependant, après l'alerte lancée par les Foyers de Jeunes Travailleurs, il est bon de rappeler qu'il ne faudrait pas là encore, pour des questions purement comptables, faire une lecture trop restrictive de la loi. Ces jeunes de 16 ans à 21 ans ont besoin d'une réponse globale en matière éducative, culturelle, sociale, de santé, de logement, de formation d'emploi et de ressources», comme le dit la loi.

La prévention est la meilleure parade en amont aux dérives de toutes sortes.

Sur la jeunesse, je ferai une remarque pour regretter que vous supprimez et les aides à la mutuelle et l'aide au permis de conduire alors que l'on connaît parfaitement l'importance de ces deux éléments sur l'acquisition de l'autonomie des jeunes.

Quelques remarques rapides sur les autres chapitres :

Le budget aménagement et développement, celui de la solidarité territoriale, s'équilibre à l'intérieur de la mission par le redéploiement de l'aide aux collectivités. Elle s'affiche à hauteur de 96 M€, en baisse de 8,4 M€ au bénéfice du « Green deal » (+ 2.7 M€), c'est à dire la politique environnementale, des

investissements de Sécurité, notamment pour le nouveau commissariat de Saint-Roch à Nice et du plan numérique le « Smart deal » qui entre en jeu à hauteur de 4M€.

Nous considérons que le **smart deal** est un programme prioritaire, fournissant un réel service public aux habitants et aux entreprises, sur tout le territoire et particulièrement le haut et le moyen Pays, et qui apporte aux communes une égalisation des potentiels d'attractivité dans le cadre de la transition numérique et du déploiement de la fibre.

Sur les infrastructures routières, nous apprécions particulièrement le lancement de l'échangeur de la Paoute pour Grasse Mouans-Sartoux, qui d'Arlésienne deviendra enfin réalité!

La compétence éducation collèges connaît une augmentation de 1.3 M€ en investissements, notamment pour le nouveau collège de Pégomas, très attendu par les habitants de la vallée de la Siagne.

Le budget **des actions culturelles et sportives** reste à l'identique, ce dont on peut déjà se satisfaire au vu de cette conjoncture, d'autant que c'est un engagement volontariste, dans le cadre de la clause de compétence partagée.

Quant à la gestion des ressources humaines, l'objectif de baisse des effectifs sera poursuivi mais comme l'évoque votre rapport « *dans des proportions qui seront nécessairement plus limitées* » nous attendons de voir. Quant à la révision du régime indemnitaire et la mise en place de la prime au mérite qui vient d'être distribuée aux 30% d'heureux bénéficiaires, espérons qu'elle ne va pas avoir l'effet inverse à celui espéré.

Avant de conclure,

Je réitère, Monsieur Le Président, mon appel à prendre tous ensemble en main l'avenir de notre Département, et de pas le laisser seulement dans les mains d'autres décideurs.

Le Président de la République veut faire confiance aux élus et dialoguer avec eux sur l'avenir des territoires,

Je vous propose de mettre à profit cette confiance pour affirmer que nous tenons à notre collectivité, à nos compétences de solidarité, et surtout que nous souhaitons continuer à les mettre en œuvre.

Pour conclure,

Et justement parce que nous sommes très attaché.es aux solidarités humaines et sociales, et parce que nous estimons que vous pourriez faire mieux dans ce domaine crucial du bien vivre de tous nos concitoyens, nous **ne voterons pas** ce budget.